



Offrir le meilleur de la terre

***LES RESSOURCES D'ARIANNE INC.***

***RAPPORT DE COMPTABILISATION DES GAZ à EFFET de SERRE***

***Période de 3 mois se terminant le 30 septembre 2012***

**Comptabilisation terminée le 30 septembre 2012**

Par Guylaine Blackburn

Rapport : Élise Girard-Gagnon et Nadège Tollari

Ce rapport a pour but de résumer les travaux de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre lors des activités d'exploration de la compagnie au cours **de la période de 3 mois terminée le 30 septembre 2012** et de faire le bilan des mesures de compensations mises en place jusqu'à cette date.

La compagnie possède de nombreux projets au Québec et au Mexique mais se consacre désormais au développement des dépôts de phosphore-titane du Lac à Paul, localisés au nord du Saguenay-Lac-St-Jean, Québec, Canada.

### ○ Comptabilisation

Les émissions de GES ont été comptabilisées par un membre de l'équipe (Guylaine Blackburn avec la collaboration de Daniel Boulianne) et non par un intervenant externe. La comptabilisation n'a pu se faire que pour les factures disponibles et pour les informations dont la fiabilité a pu être vérifiée (estimation de consommation de certains véhicules par exemple). Les activités des Ressources d'Arianne sont responsables de l'émission de **88 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> pour le troisième trimestre de 2012 (Tableau 1)**. Le projet du Lac à Paul a fait l'objet de nombreux forages, et a nécessité beaucoup de transport de matériel, l'activité la plus émettrice.

*Tableau 1 : GES émis par champ d'activité de la Société au cours du troisième trimestre de 2012(en tonnes métriques).*

	Total	Administration et transport terrain	Forage	Machinerie lourde	Autre
<i>Lac à Paul (tonnes)</i>	79	48	22	8	1
<i>Représentation (tonnes)</i>	9	-	-	-	9
<i>Total (tonnes)</i>	<b>88</b>	<b>48</b>	<b>22</b>	<b>8</b>	<b>10</b>
<b>Pourcentage (%)</b>	<b>100</b>	<b>55</b>	<b>25</b>	<b>9</b>	<b>11</b>

### ○ Compensation

#### - *Montants à compenser*

Pour le calcul financier, Ressources d'Arianne utilise les tarifs du site <http://carboneboreal.uqac.ca/> proposé par Pierre-Luc Dessureault de la Chaire en éco-conseil. Tous les montants sont en dollars canadiens sauf précision. L'organisme Carbone Boréal propose des tarifs dans la moyenne (28 \$/tonne GES pour compenser et 56 \$/tonne GES préventif pour le climat).

Les activités des Ressources d'Arianne sont responsables de l'émission de **88 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> au cours du troisième trimestre 2012**. Ceci indique qu'il faudrait **629 arbres ou 2464 \$** pour compenser la totalité de ces émissions de CO<sub>2</sub>. En prenant le cas de compensation du **programme « préventif pour le climat » cela coûterait 4928 \$**. Cette solution est la plus courante et la plus simple afin de compenser nos émissions et de devenir carbo-neutre.

#### - *Mesures de compensation proposées*

Parmi les trois possibilités de compensation proposées, soit l'achat de crédit carbone, la plantation d'arbre ou l'investissement dans un programme de recherche et d'innovation, Ressources d'Arianne a décidé de prioriser la troisième solution depuis le début de son programme de compensation. En effet, la compagnie collabore à deux projet de recherche qui visent de **limiter l'impact de notre produit (concentré de phosphore) au cours de son cycle de vie** : le projet Global Traps et un projet de recherche de l'Université Laval.

- *Mesures de compensation mise en place au cours du troisième trimestre 2012*

Aucun investissement n'a été réalisé au cours du troisième trimestre concernant la compensation des émissions de gaz à effet de serre de Ressources d'Arianne (Tableau 2).

Parmi les déplacements attribuables aux représentations de Ressources d'Arianne, un déplacement par avion remboursé à une personne externe à la compagnie comprenait une compensation carbone. Ce déplacement entre Vancouver et Saguenay a généré 1,33 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>. Il a été compensé auprès de l'organisme Carbone Boréal pour un montant de 37 \$.

- *Bilan des compensations et des émissions*

**Les émissions de GES en tonne d'équivalent CO<sub>2</sub> de la compagnie depuis 1999 se chiffrent au total à 1 942 tonnes.** Ceci équivaut à 54 376 \$ à investir en compensation afin de devenir carbo-neutre. Depuis le début de notre programme de compensation **nous avons investi 21 948 \$ dans des projets de recherche.** Le **tableau 2** dresse un bilan de ces investissements et des montants qu'il nous reste à investir.

*Tableau 2: Bilan des compensations de Ressources d'Arianne au 30 septembre 2012*

**Références:**

<http://carboreboreal.uqac.ca/>

<http://www.arianne-inc.com/>

<http://www.carbonpositive.net/>

<b>Émissions</b>	<b>tonnes</b>
1999-2010	867
2011	222
1er trim. 2012	59
2ème trim. 2012	706
3ème trim. 2012	88
<b>Total</b>	<b>1 942</b>
<b>Équivalent financier</b>	
Prix / tonne CO <sub>2</sub> (\$/tonne)	28
Montant à compenser (\$)	54 376
<b>Montants compensés</b>	
Global TraPs 2011	5 181
UQAC - Chaire éco-conseil	4 240
Global TraPs 2012	3 490
Bourse de Recherche 2012	9 000
Carbone Boréal 2012	37
<b>Reste à compenser (\$)</b>	<b>32 428</b>